



BP Ultimate - 24 HORAS TT – VILA DE FRONTEIRA

Date: 2022-11-27 Time: 11:15
Subject: Notificação No.: 20 Document no.: 3.21

From: Director da Prova / Directeur de Course
To: Concorrente 43 Johan Senders - Lic. PT22/40727
Págs.: 1 Anexos: 0

Le directeur de course a reçu le rapport du poste 42, dans lequel il informe que le concurrent n ° 43 a dépassé, dans une zone de drapeau jaune, le concurrent n ° 62.

1. Après avoir examiné la situation et considéré qu'il s'agissait de la première infraction,

DÉCIDÉ

En application de l'art. 13.3.1 du Règlement Particulier de l'Epreuve 2022, s'applique au concurrent n°43

UN AVERTISSEMENT

Il est rappelé aux concurrents le droit de faire appel de certaines décisions conformément à l'article 15 du Code de la FIA et à l'article 14 du PGAK - FPAK dans les délais réglementaires.

Le Directeur de Course

Orlando Romana

Reçu par le concurrent :

Nom:	Date:
Place dans l'équipe:	Heure:
Signature :	



AUTOMÓVEL
CLUB DE PORTUGAL

Rua General Humberto Deigado, 3
2685 - 340 PRIOR VELHO
Tel: 351 219 429 187 Fax: 351 219 429 192
acpmotorsport@acp.pt

